

**Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest**

**Economic Community
of West African States**

**Atelier de la CEDEAO sur la Politique
Régionale des TIC**

Lomé, 31 janvier au 1^{er} février 2006

Rapport Final

Lomé, 1^{er} février 2006

Introduction

L'atelier de la CEDEAO sur la politique Régionale des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) s'est tenu à Lomé du 31 janvier au 01 février 2006.

Les travaux dudit atelier se sont déroulés dans la salle 'la coupole' de l'immeuble de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) à Lomé.

L'objectif de cet atelier est de définir le cadre d'une politique commune en matière des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Les Etats membres suivants étaient présents :

Bénin
La Gambie
Guinée
Mali
Niger
Nigeria
Sénégal
Sierra Léone
Togo.

Etait aussi représentée la Communauté Economique pour l'Afrique (CEA). La liste des participants est jointe en annexe 1 à ce rapport.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions : l'allocution du Secrétaire Exécutif Adjoint par intérim de la CEDEAO, chargé des Programmes d'Intégration, Dr Shola AFOLABI, l'allocution du représentant de la CEA, M. Makane Faye et l'allocution de M. Abayeh Boyodi, Directeur Technique de l'Autorité de Réglementation des Secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) du Togo, représentant son Excellence Monsieur le Ministre de l'Equipement, des Transports et des Postes et Télécommunications du Togo.

Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire Exécutif Adjoint, de la CEDEAO chargé des Programmes d'Intégration a souhaité la bienvenue à tous les participants à cet important atelier de Lomé.

Il a ensuite remercié le Gouvernement et le peuple togolais pour les facilités mises à leur disposition pour le bon déroulement des travaux.

Enfin, il a rappelé l'objectif du présent atelier regroupant les experts des Etats membres, à savoir : la nécessité de disposer d'une politique régionale commune sur les Technologies de l'Information de la Communication (TIC) dans l'espace CEDEAO en vue de réduire la fracture numérique aussi bien entre les Etats membres qu'à l'intérieur de chaque pays.

Le Représentant de la CEA a rappelé le rôle fondamental que joue cette institution dans le développement des TIC en Afrique en général, et en particulier en Afrique de l'Ouest. Il s'est félicité du fait que la CEDEAO reconnaît les TIC comme un facteur important de développement et de compétitivité régionale

Le Directeur Technique de l'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications, dans son discours d'ouverture a, au nom du Ministre de l'Equipement, des Transports et des Postes et Télécommunications, souhaité la bienvenue à tous les participants en terre togolaise. Il a remercié le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO pour le choix porté sur le Togo en vue d'abriter l'atelier sur la politique régionale des TIC.

Après avoir donné un aperçu de l'état des TIC au Togo, il a fait le constat de la sous utilisation des TIC dans le pays. Il a émis le souhait de voir les TIC s'intégrer d'avantage dans les processus de développement de tous les secteurs socio-économiques de nos Etats.

Pour terminer, il a remercié tous les participants pour avoir répondu présents à l'invitation de la CEDEAO et a déclaré ouvert l'atelier régional sur la politique des TIC dans l'espace CEDEAO.

Election du Bureau

Le bureau suivant a été mis en place:

Président :	Le Niger
Rapporteurs :	Le Togo
	La Gambie

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté après amendements :

1. présentation du Secrétariat Exécutif de la CEDEAO sur sa vision globale en matière de politique des TIC ;

2. Présentation de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) sur l'harmonisation des plans NICI
3. Discussion
4. Présentation des Etats Membres sur leur politique et pratiques TIC;
5. Divers

Résultats des travaux

Conformément a l'ordre du jour ci-dessus arrêté, les résultats des travaux se présentent comme suit :

Point 1 : Présentation du Secrétariat Exécutif de la CEDEAO sur la vision globale sur la politique régionale des TIC

Le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO a procédé à la projection d'un clip vidéo présentant la vision de la CEDEAO en matière d'intégration régionale et les activités du Centre Informatique Communautaire (CIC).

Se référant aux grandes lignes de la présentation de l'UNESCO au Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) de Tunis, le Secrétariat Exécutif a présenté les défis à relever pour une politique idoine des TIC dans l'espace CEDEAO, notamment :

- Le développement des infrastructures,
- L'établissement d'un environnement favorable,
- Le renforcement des capacités,
- Le développement de contenus éducatifs et scientifiques novateurs
- L'Appropriation des TIC par tous

Point 2 : Présentation de la CEA

Le Représentant de la CEA a présenté les perspectives de la CEA dans le cadre de l'harmonisation des plans NICI. S'agissant de la coopération avec les Communautés Economiques Régionales (CER), plusieurs pays africains y compris certains Etats Membres de la CEDEAO ont déjà bénéficié de l'assistance de la CEA pour la définition de leur plan NICI. Pour la région CEDEAO, en plus de l'harmonisation des plans NICI, l'assistance devra porter également sur la définition d'un cadre légal e-commerce.

Pour terminer, il a évoqué le projet SCAN ICT visant à faciliter la collecte des données statistiques sur les TIC pour une évaluation efficiente des actions menées dans ce domaine. Il a aussi insisté sur la nécessité :

- De définir un cadre sous régional pour l'harmonisation des plans NICI,
- D'une synergie entre les différents acteurs, et
- D'exploiter les opportunités qu'offre le NEPAD

Point 3 : Discussions

A l'issue des débats qui ont suivi les présentations du Secrétariat Exécutif et de la CEA, plusieurs facteurs ont été identifiés comme étant les jalons indispensables pour la définition d'une politique commune des TIC en vue de la mutation des Etats membres de la CEDEAO vers une société de l'information inclusive. Il s'agit notamment de :

- L'accès/service universel dans le programme NICI,
- La connectivité Internet et le développement des contenus,
- La vulgarisation et l'appropriation des TIC,
- La concertation entre tous les acteurs du secteur, et
- Le financement

De même, l'atelier a mis un accent particulier sur l'affirmation d'un engagement politique réel de tous les Etats membres comme facteur de réussite de la mise en œuvre de cette politique. A cet effet, un projet de déclaration de politique régionale sur la société de l'Information a été rédigé. Ce projet de déclaration sera soumis à la prochaine réunion des Ministres en charge des TIC de la CEDEAO. Ledit projet est joint en annexe 2 de ce rapport.

Point 4 : Présentation des Etats Membres sur leurs politiques

Chaque Etat membre a fait une présentation sur la politique ou les pratiques TIC dans le pays. Il ressort que ces Etats sont à trois (3) niveaux différents du processus NICI. Un premier groupe de pays est en phase de la mise en œuvre, le second est en cours d'élaboration, et enfin le troisième ne dispose pas encore de stratégie nationale affirmée.

A l'issue d'un échange de points de vue sur ces présentations, l'atelier a soutenu la vision du Secrétariat Exécutif de la CEDEAO dans la mise en place d'une politique régionale pour les TIC, et a décidé d'en définir le cadre par l'identification d'axes stratégiques.

L'ensemble des présentations est donné en annexe 3.

Point 5 : Divers.

Aucune question n'a été soulevée à ce point de l'ordre du jour.

Recommandations

Reconnaissant que les TIC sont un outil indispensable permettant d'accélérer le développement, l'atelier recommande :

- L'adoption dans les meilleurs délais d'une déclaration **de politique régionale sur la société de l'Information**;
- L'élaboration dans les meilleurs délais d'une politique régionale en matière des TIC basée sur les 6 axes stratégiques suivants :
 1. Développement des infrastructures,
 2. Mise en place d'un cadre juridique et de régulation,
 3. Le développement de contenu,
 4. Le renforcement des capacités,
 5. La coopération et l'intégration, et
 6. Le financement
- L'appui effectif de la CEA à la CEDEAO dans le processus d'élaboration de la politique des TIC ;
- L'appui des partenaires au développement dans la mise en œuvre des politiques TIC dans les Etats membres ;
- L'harmonisation des politiques nationales TIC;
- L'engagement effectif des états membres dans la mise en oeuvre de leurs politiques nationales TIC et de leurs promotions;
- L'aboutissement dans les meilleurs délais de la réforme en cours du Fonds Spécial des Télécommunications (FST) vers un fond sous régional des TIC
- La mise en place d'intranets gouvernementaux au niveau de chaque pays;
- Intégration par la CEDEAO des intranets gouvernementaux dans un réseau régional ;
- L'application effective de la décision du SMSI relative à la gestion des noms de domaines nationaux (ccTLD) par les Etats eux-mêmes.

Adoption du rapport

Le rapport final de l'atelier a été adopté après amendements.

Motion de remerciement

Une motion de remerciement lue par le représentant de la République du Mali a été adressée au Gouvernement Togolais.

Fait à Lomé, le 1^{er} février 2006

Le Président

Issoufou KOWA KOURA

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les participants à l'atelier de la CEDEAO sur la politique régionale des TIC, réunis à Lomé du 31 janvier au 01 février 2006, dans la salle Coupole de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), expriment leurs sincères remerciements et leur gratitude à son Excellence *Faure Essozimna GNASSINGBE*, Président de la République Togolaise, au Gouvernement et au peuple togolais, pour l'hospitalité et l'accueil qui leur ont été offerts durant leur séjour.

Fait à Lomé, le 1^{er} février 2006

L'atelier